



## Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte

Les actionnaires de la société NEXITY sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Mixte (assemblée extraordinaire et ordinaire), le **jeudi 23 mai 2013 à 10 heures au Pavillon Gabriel**, 5 avenue Gabriel 75008 Paris.

L'avis préalable est publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires) du 3 avril 2013, ainsi que sur le site Internet de la Société (<http://www.nexity.fr>) rubrique Groupe/Finance/Assemblée Générale. Il contient l'ordre du jour de cette Assemblée, les projets de résolutions proposées par le Conseil d'administration et les principales modalités de participation, de vote et d'exercice des droits des actionnaires.

Les documents relatifs à cette Assemblée ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont tenus à disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les documents et renseignements prévus notamment par l'article R 225-83 du code de commerce, seront mis à disposition des actionnaires au siège social de la Société dans les délais et conditions prévus à l'article R 225-89 du code de commerce.

Tout actionnaire pourra se procurer, dans les délais et conditions prévus aux articles R 225-88 du code de commerce, les documents visés aux articles R 225-81 et R 225-83 du code de commerce par simple demande écrite adressée :

- au siège social, 1 Terrasse Bellini – TSA 48200, 92919 Paris La Défense Cedex auprès de la Direction Juridique

Ou

- à CACEIS Corporate Trust - Service Assemblées – 14 rue Rouget de Lisle, 92862 Issy les Moulineaux Cedex 09 ; téléphone : 01.57.78.32.32

**Accompagner toutes les vies immobilières, c'est l'ambition de Nexity**

**Pour les particuliers, les entreprises ou les collectivités, Nexity vous propose la plus large gamme de conseils et d'expertises, de produits, de services ou de solutions, afin de mieux prendre en compte les besoins de nos clients, et répondre à toutes leurs préoccupations.**

**Nos métiers - transaction, gestion, conception, promotion, aménagement, conseil et tous les services associés - sont désormais organisés pour les servir et les accompagner.**

**Premier acteur de référence de notre secteur, nous sommes résolument engagés envers tous nos clients mais aussi vis-à-vis de notre environnement et de toute la société.**

---

Les informations visées à l'article R.225-73-1 du Code de commerce seront publiées sur le site Internet de la Société [www.nexity.fr](http://www.nexity.fr), rubrique Groupe/Finance/Assemblée Générale, dans les délais et conditions prévus par cet article.

Nexity - Société anonyme au capital de 266.480.225 euros

Siège Social : 1 Terrasse Bellini – TSA 48200 – 92919 Paris La Défense Cedex – 444 346 795 RCS Nanterre